Revue d'histoire de la pharmacie

Antoine Augustin Parmentier (1737-1813) : pharmacien militaire, humaniste et savant

Ivan Ricordel

Citer ce document / Cite this document :

Ricordel Ivan. Antoine Augustin Parmentier (1737-1813) : pharmacien militaire, humaniste et savant. In: Revue d'histoire de la pharmacie, 101e année, N. 383, 2014. pp. 319-336;

doi : https://doi.org/10.3406/pharm.2014.22794;

https://www.persee.fr/doc/pharm_0035-2349_2014_num_101_383_22794;

Fichier pdf généré le 11/04/2024

Résumé

Antoine Augustin Parmentier (1737-1813) : pharmacien militaire, humaniste et savant – De l'officine Frison de son quartier, place Sainte Croix à Montdidier, où il apprend le métier de pharmacien d'officine dès l'âge de 15 ans, à l'inspection générale du service de santé de l'Armée de terre, charge qu'il occupe du 1er germinal An IV jusqu'à sa mort, Antoine Augustin Parmentier que la postérité et la légende réduisent souvent à la promotion de la plus commune des solanacées, s'est illustré tant comme humaniste que comme savant érudit. Son oeuvre, plus de 189 publications, et ses idées innovantes, firent progresser la connaissance scientifique notamment en chimie alimentaire et hygiène nutritionnelle mais aussi dans divers autres domaines : analyse du sang, préparation de médicaments… Plus connu en tant que «C ombattant de la seule guerre qui ait une justification biologique et morale : la guerre contre la faim » comme le rappelle José de Castro président de la FAO en 1954, on connaît moins la longévité exceptionnelle, 56 ans, et la richesse de sa carrière de pharmacien militaire au cours de laquelle, il participe à 17 campagnes et est fait cinq fois prisonnier. Apothicaire sous-aide de l'armée de Hanovre en 1757, il devient apothicaire gagnant maitrise en 1766 et transitoirement Apothicaire Major à l'Hôtel des Invalides, puis Censeur royal, pharmacien en chef de l'Armée de Genève, puis Membre du Conseil de Santé auprès du ministre de la guerre en 1788 puis à nouveau de 1792 à 1813. En 1796 il est chargé avec cinq autres inspecteurs de la réorganisation du service de santé. Organisateur hors pair, il simplifie et rationnalise en profondeur en particulier dans le domaine pharmaceutique ; en témoigne son formulaire pharmaceutique à l'usage des hôpitaux militaires de la République française en 1793. Son empreinte fut longtemps présente dans le service de santé des armées. Membre du conseil général des hospices civils de Paris, il est chargé d'organisation à la pharmacie centrale des hôpitaux, ce qui le conduit à publier en 1811 le code pharmaceutique à l'usage des hospices civils, des secours à domicile et des infirmeries des maisons d'arrêt. Bienfaiteur de l'humanité, mais aussi savant reconnu, l'Académie des Sciences en fait un de ses membres dès 1795. Parmentier fut en 1803, le premier président de la société de Pharmacie de Paris qui devient l'Académie nationale en octobre 1979. Il disparaît le 17 décembre 1813 en laissant une oeuvre considérable.

Abstract

From «Frison » pharmacy of his district, Sainte Croix square in Montdidier, where he learned the trade of a pharmacist when he was 15 years old, to the General Inspectorate of the health service of Army responsability he helds from the 1st Germinal, Year IV until his death, Antoine Augustin Parmentier was both an humanist and an erudite scholar even if often, posterity and legend reduce his image only to that of " the inventor" of the most common Solanaceae. His work, more than 189 publications, and his innovative ideas, made advancing scientific knowledge including food chemistry and nutritional health but also in various other areas : blood analysis, preparation of drugs ... Better known as «Fighter of the only war that has a biological and moral justification : the war against hunger » as José Castro President of the FAO in 1954 recalls, less is known about the exceptional longevity, 56 years, and riches of his military pharmacist career during which he participated in 17 campaigns and he was captured 5 times. Apothecary «sub-help » of the army of Hanover in 1757, he became apothecary «gagnant maitrise » in 1766 and transiently apothecary Major at the «H otel des Invalides » , then Royal Censor, chief pharmacist of Geneva Army, and Board Member Health to the Minister of War in 1788 and then again from 1792 to 1813. In 1796, he was charged with five other inspectors of the reorganization of the health service. Outstanding organizer, he simplifies and deeply streamlines, especially in the pharmaceutical field, evidenced by its pharmaceutical form for the use of military hospitals of the French Republic in 1793. He left his mark for a long time in the military health Service. Member of the general council of civilians hospices of Paris, he is responsible for organizing the central hospital pharmacy, which led him to publish in 1811 the pharmaceutical code for the use of civilian hospitals, relief at home and infirmaries of prison. Benefactor of mankind, but also recognized scholar, the Academy of Sciences made him one of its members in 1795. Parmentier was in 1803, the first president of the Society of Pharmacy of Paris who became the National Academy in October 1979. He died on December 17, 1813 leaving a considerable body of work.

creative commons

Antoine Augustin Parmentier (1737-1813) : pharmacien militaire, humaniste et savant

par Ivan Ricordel*

Le 17 décembre 1813, la tuberculose avait raison de l'organisme exténué de l'illustre apothicaire Antoine Augustin Parmentier. Malgré la reconnaissance que lui devaient ses contemporains, les cérémonies qui accompagnèrent sa disparition furent modestes. Pourtant son œuvre humanitaire était connue de tous de son vivant et ses nombreuses publications scientifiques ont alimenté la légende créée par ses nombreux admirateurs et amplifiée avec le temps. Néanmoins, une partie importante de son œuvre reste méconnue. Pour le grand public, son nom évoque la pomme de terre et au mieux la boulangerie. Or, ce savant agronome, que les revers de fortune de sa famille ne prédestinaient pas aux études d'apothi-

41e Congrès international d'histoire de la pharmacie. Conférence plénière, 11 septembre 2013 (amphithéâtre Farabœuf).

* Professeur agrégé du Val-de-Grâce, Directeur honoraire du laboratoire de toxicologie de la Préfecture de police (INPS), Paris, Nardy, 19500 Meyssac.

REVUE D'HISTOIRE DE LA PHARMACIE, LXII, N° 383, 3e TRIM. 2014, 319-336.

caire nécessitant de hauts revenus et des relations influentes à la Cour, allait devenir un des pères les plus estimés de la pharmacie militaire. En effet, l'armée offrait alors une opportunité pour transgresser l'interdit social et permettre de « gagner maîtrise » d'apothicaire… Bien que plus connu comme « combattant de la seule guerre qui ait une justification biologique et morale : la guerre contre la faim », comme le rappelait en 1954 José de Castro, président de la FAO, je privilégierai aujourd'hui sa carrière de pharmacien militaire qui dura 56 ans et au cours de laquelle, il participa à 17 campagnes et fut fait cinq fois prisonnier.

On sait qu'au milieu du XVI[e] siècle Henri II amorce un embryon de service de santé incluant des apothicaires pour le recueil des soldats blessés à son service, notamment en leur dédiant le vieil hôpital de Saint-Jacques du Haut pas[1] et que plus tard, Henri IV nomme des apothicaires à la solde du roi à « la maison des blessez » de Long-pré au siège d'Amiens en 1597[2] puis dans des structures équivalentes comme à Sedan en 1606[3] et quelques autres places comme Soisson, Saint-Jean d'Angely, Clairac à Montauban et Brouage au siège de la Rochelle. Sully dira qu'elles étaient « plus efficaces que les hôpitaux de Paris ». Dès lors, les premiers apothicaires militaires étaient divisés en apothicaires de l'Artillerie du roi, de la Cavalerie du roi, des troupes de la Cour et en apothicaires des camps, armées et hôpitaux du roi. Ils payaient chèrement leur charge mais disposaient d'un budget royal et avaient le privilège de tenir boutique. Dès le XVI[e] siècle cependant, des chirurgiens et apothicaires « entretenus » (c'est-à-dire à la solde du roi) embarquaient dans la Marine et en 1631, on institue un apothicaire de l'Amiral.

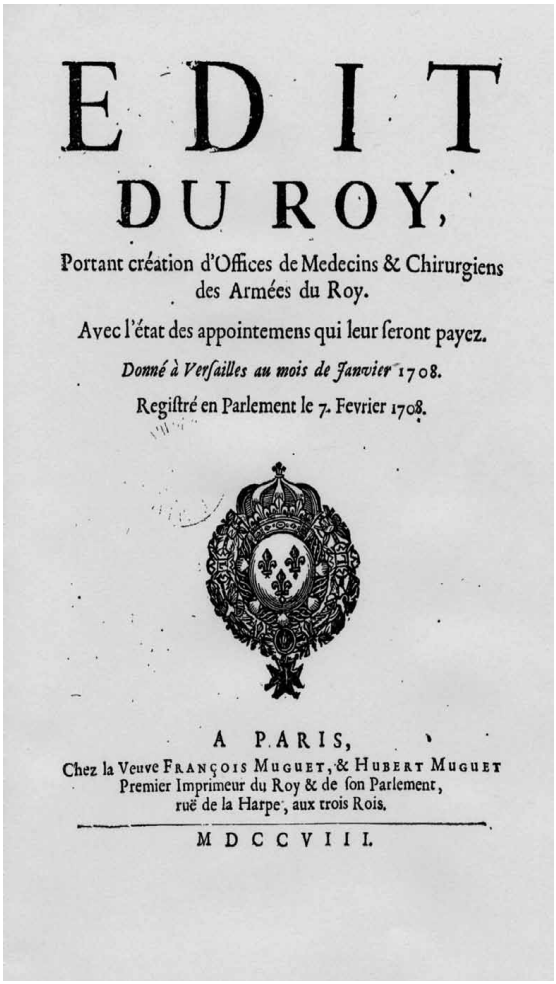
EDIT
DU ROY,
Portant création d'Offices de Medecins & Chirurgiens des Armées du Roy.
Avec l'état des appointemens qui leur ſeront payez.
Donné à Verſailles au mois de Janvier 1708.
Regiſtré en Parlement le 7. Fevrier 1708.
A PARIS,
Chez la Veuve FRANÇOIS MUGUET, & HUBERT MUGUET
Premier Imprimeur du Roy & de ſon Parlement,
ruë de la Harpe, aux trois Rois.
M D C C V I I I.

Toutefois, même si l'on sait aussi que Richelieu affecte en 1630 deux pharmaciens à l'hôpital militaire de Pignerol (petite place du Piémont, alors pivot et enjeu des guerres d'Italie), que le règlement royal du 10 juin 1683 prévoit les premiers apothicaires de la marine militaire

et que, six ans plus tard, est créé le Service médical des hôpitaux de la flotte avec un maître apothicaire « entretenu » et deux aides sur chaque vaisseau hôpital, il n'existe pas à terre de véritable organisation unitaire stable avant que Louis XIV ne fonde le Service de santé des Armées permanent avec 50 hôpitaux militaires par l'Édit Royal du 17 janvier 1708[4].

Mais, force est de constater que le rôle des pharmaciens est encore réduit. Ils restent placés sous la surveillance des médecins et chirurgiens inspecteurs du roi. Le nouveau règlement royal du 11 août 1716 ne leur définit qu'un rôle subalterne**.** Ils sont sous le régime de l'entreprise, payés par l'entrepreneur, et soumis à la surveillance méfiante des médecins qui vérifient s'ils « changent ou altèrent » les médicaments qu'ils prescrivent. Le pharmacien n'a la latitude d'aucune initiative et le médecin peut le remplacer à sa volonté. À partir de 1747, une nouvelle ordonnance royale le commissionne, ce qui stimule un peu son zèle mais il est dirigé par les commissaires des guerres et toujours sous la surveillance des médecins seuls chargés de la rédaction du formulaire « avec l'état des drogues qu'il faut approvisionner ». Son rôle se dessine cependant avec le rapport qu'il doit faire sur les effets des médicaments prescrits, qu'il prépare et administre aux malades en veillant à la bonne observance des traitements arrêtés par le nouveau règlement.

Du côté de la Marine, le premier Inspecteur général de la médecine, de la pharmacie et de la botanique pour la Marine et les Colonies est nommé en 1763 et la flotte royale disposait alors de 225 bâtiments et de 85 apothicaires, mais, pour l'armée de terre, en dépit des réformes, la désorganisation et l'incurie sont à leur comble. L'administration abandonne à des traitants malhonnêtes le ravitaillement des troupes, engendrant brigandage, désordre et insubordination. Le Service de santé est sans ressource et sans efficacité, les hôpitaux sédentaires de l'armée d'Allemagne de 1758 à 1760 épuisent leurs réserves. Tout va mal, Louis de Bourbon Condé, comte de Clermont, écrivait alors, après la défaite de Krefeld en juin 1758 : « les hôpitaux militaires sont dans un état si pitoyable que le cœur le plus dur serait touché. Il y règne une saleté et une puanteur qui seules, feraient périr l'homme le plus sain. Il n'y a ni lit ni médicaments… ». Des réformes drastiques s'imposent et deux grandes figures vont être incontestablement associées au renouveau et à la réorganisation efficace du Service de santé des armées ainsi qu'à la valorisation et à l'autonomie de la fonction de pharmacien. Il s'agit de Pierre Bayen[5] et Antoine Augustin Parmentier. C'est au second que nous consacrons notre propos, mais leur sort et leurs carrières sont intimement liés.

Parmentier est né le 12 août 1737 à Montdidier, dans un village du Santerre non loin d'Amiens en Picardie orientale, dans une famille modeste de marchands de lingerie. Contrairement à la légende entretenue par l'éminent naturaliste Georges Cuvier, et accréditant une enfance malheureuse, il ne fut pas orphelin mais entouré de l'affection attentive d'une mère cultivée et son père ne meurt

La maison natale de Parmentier à Montdidier.
***Cinq siècles de pharmacie hospitalière 1495-1995*, éditions Hervas.**

qu'à l'âge de 78 ans. Il bénéficie d'une bonne éducation et de l'apprentissage du latin par l'abbé Daugy qui le suit avec dévouement depuis son baptême. Dès l'âge de 13 ans, il est apprenti à l'apothicairerie Frison où Paul-Felix Lendormy, un lointain cousin, lui donne une solide formation pendant cinq ans et, à 18 ans, le recommande à son ami, un ancien Picard, le maître apothicaire Simmonet qui tient une officine rue Croix des petits champs à Paris.

Pendant deux années d'apprentissage, Parmentier parfait ses connaissances et révèle ses qualités de rigueur et de précision. Acharné au labeur, il est de plus, doué d'une intelligence brillante. Simmonet ambitionne pour lui un meilleur sort que « maître-valet », réservé à ceux qui ne peuvent franchir les étapes coûteuses de la maîtrise. L'opportunité de pousser son protégé vers une carrière militaire va se présenter à l'aube du premier grand conflit mondial, que sera la guerre de Sept Ans[6], qui oppose la France à la Grande Bretagne ainsi que l'Autriche à la Prusse, mais les alliances et les intérêts locaux causent l'embrasement de la plupart des pays européens et de leurs dépendances coloniales.

Le recrutement de pharmaciens aux armées devient crucial. Simmonnet connaît très bien le recruteur de l'hôtel royal des Invalides, l'apothicaire major Louis Claude Cadet de Gassicourt[7]. Il intervient pour que Parmentier se présente et sans hésitation, celui-ci saisit l'occasion.

Dès 1757, il rejoint l'armée du Hanovre comme pharmacien de 3e classe (lieutenant ou sous aide major), il y rencontre Pierre Bayen, apothicaire en chef de l'armée en Allemagne. Cet homme au dévouement et désintéressement total sera désormais pour Parmentier un modèle, puis un ami cher. La guerre se révèle extrêmement meurtrière. Bayen, pour sa part est saisi par la bravoure, la compétence et l'efficacité de son jeune collègue. Lors de la défaite de Soubise à Krefeld, il l'observe, infatigable, n'hésitant pas à ramener les blessés du champ de bataille, sous le feu de l'ennemi et de plus, le Picard se montre capable de

juguler une épidémie de dysenterie dans un hôpital. Parmentier tire dès lors les enseignements pour améliorer le sort des combattants en terme d'hygiène et d'alimentation. C'est pendant ses inspections des ambulances et de leurs réserves en médicaments aux avant-postes, qu'il est fait prisonnier par une patrouille de cavaliers prussiens, vraisemblablement lors de la bataille de Rossbach qui fut une catastrophe militaire et sanitaire. Grâce ou à cause de cette arrestation, Parmentier se forgera la conviction que l'un des remèdes à la famine en temps de disette, pourrait être la pomme de terre, car en prison, ce mets constitua l'essentiel de sa nourriture, non seulement sans conséquences toxiques mais sans caractère désagréable. Lors de sa dernière captivité, après quinze jours de prison, son sort s'améliore car il bénéficie d'une liberté surveillée chez un chimiste apothicaire de Frankfort renommé pour ses recherches en chimie alimentaire, un dénommé Meyer. Ce dernier apprécie Antoine Augustin à un point tel qu'il fait tout pour le retenir, allant jusqu'à lui proposer la nationalité prussienne, la succession de son laboratoire et même sa fille en mariage ! Parmentier refusera, tout comme il refusera plus tard, la proposition de succéder au grand chimiste Margraff comme pharmacien en chef des armées prussiennes. Il aurait dit alors : « Je dois rentrer, je n'ai encore rien accompli pour ma patrie. »

Élevé au grade de pharmacien de 2e classe dès janvier 1758, il est à nouveau promu en juin 1760 au grade d'aide-major, soit pharmacien de 1re classe (colonel équivalent à chef de bataillon). Il va pouvoir exprimer ses talents quand, après un état des lieux dramatique, le duc de Choiseul, nouveau ministre de la Guerre, entreprend une réforme de fond de l'armée. Celle-ci impacte d'abord les riches commissaires de guerre aux pouvoirs exorbitants, dont il fait un corps exclusivement militaire qu'il nomme et révoque au mérite. Puis il réforme le Service de santé dont il a analysé les insoutenables défaillances pendant la guerre de Sept Ans. Il confie à Piarron de Chamousset[8] le titre d'intendant général des hôpitaux sédentaires de l'Armée du roi. Ce philanthrope méconnu a créé, entre autres, il y a 250 ans un système s'apparentant à la Sécurité sociale actuelle. Il nomme Louis Claude Cadet de Gassicourt, inspecteur des pharmacies et impose le recrutement des personnels de santé au mérite par concours. Les deux hommes retrouvent alors Bayen et Parmentier à l'armée d'Allemagne. Leur collaboration assainit rapidement la situation, non sans se faire des ennemis des nombreux concussionnaires dont l'enrichissement va désormais se tarir. Dès lors, les dépenses, toutes contrôlées, se rationalisent et se réduisent considérablement. Sous l'impulsion de Bayen, un formulaire devient obligatoire dans les hôpitaux militaires.

Malheureusement les hostilités rencontrées freineront la vitesse des réformes et la gestion centralisée prévue n'aura pas vraiment lieu.

Après le traité de Paris qui met fin au conflit en 1763, l'aide-major Parmentier regagne la capitale où, sous l'instigation de Bayen, il poursuit ses études chez les maîtres les plus illustres du temps : les chimistes Guillaume et

Hilaire Rouelle[9], le physicien abbé Nollet[10], le botaniste Bernard de Jussieu[11] et se retrouve stagiaire à l'apothicairerie Lauron. Il côtoie les grandes figures de l'époque, Lavoisier, Buffon, Daubenton, Thouin… Enfin, prévenu et encouragé par Bayen et Chamousset en novembre 1765, et ayant satisfait aux épreuves, ouvertes pour la première fois par concours, pour le recrutement d'un apothicaire gagnant maitrise à l'hôtel royal des Invalides, il reçoit sa lettre de nomination signée du duc de Choiseul : « Le sieur Parmentier a été établi apothicaire major de l'hôtel des Invalides, le 16 du présent mois d'octobre 1766, pour parvenir au bout de six années à la maîtrise d'apothicaire de Paris. » C'est le tournant principal de sa carrière. Les débuts sont un peu frustrants, car son rôle consiste à reporter sur un registre, les ordonnances prescrites par le médecin au cours de la visite qu'il suit avec le chirurgien major mais hormis des préparations particulières, c'est la Sœur de l'apothicairerie qui les exécute. Il se heurte à la toute puissance des sœurs grises de la Charité protégées par un solide contrat dû à Louvois depuis 1676. Leurs intrigues conduisent Parmentier à démissionner le 29 juillet 1774, malgré le soutien royal. Cela simplifia une situation conflictuelle insoluble et permit au Roi de révoquer officiellement la place et le règlement de l'apothicaire major des Invalides qu'il avait institué deux ans auparavant. En remerciement, Parmentier est gratifié d'un logement à vie dans l'hôtel. Il avait su cependant se faire accepter en usant de compromis pour parvenir à régner sur les domaines de l'hygiène et de l'alimentation, tout en réservant de son temps pour visiter les malades et les grands blessés. Son esprit d'entreprise et la fécondité de ses idées avaient rapidement fait l'unanimité tout comme sa bonté, son humanité et sa compétence. Il y a fort à faire pour assurer la salubrité des quinze cours de l'hôtel et des six grandes salles qui constituent son Infirmerie aux 300 lits individuels et où 500 personnels servent non seulement les 300 pensionnaires alités mais aussi les 3 000 autres présents dans l'hôtel. Il s'intéresse particulièrement à leur nourriture et à leur boisson en assurant, lors de l'approvisionnement puis du stockage, la qualité des viandes, de l'eau, du pain. Mais hélas privé de son précieux laboratoire, il ne peut, pour un temps, que se consacrer à l'écriture.

On crée à cette époque, par un règlement de décembre 1775, dans les hôpitaux militaires de Strasbourg, Metz et Lille, des écoles où plus exactement des amphithéâtres, pour former en médecine, chirurgie et pharmacie, des officiers de santé dont le recrutement était à nouveau en crise. Une commission de six responsables est alors nommée puis réduite, trois ans plus tard en 1777, à trois inspecteurs chargés de diriger les trois disciplines de santé. Bayen est l'inspecteur pharmaceutique. Le mérite des pharmaciens est consacré par l'ordonnance du 2 février 1777 instituant un poste d'apothicaire major des camps et armées chargé de l'analyse des remèdes. De fulgurants progrès scientifiques qui n'effleurent pas encore la médecine, font de la pharmacie une science autonome à part

entière et, le 25 avril 1777, un Édit royal crée le collège de Pharmacie enfin affranchi de la tutelle de la Faculté de médecine. Cependant deux ans plus tard, c'est à nouveau la consternation chez les apothicaires militaires, car on propose la disparition de « ces inutiles dont la fonction d'analyser les remèdes est un phantôme qu'on avait présenté à monsieur le comte de St Germain[12] comme une réalité », et le ministre de la Guerre[13] en 1783, souhaitait se passer de leurs services également dans la Marine, car écrit-il : « les médecins et chirurgiens du port donnaient la plus grande attention à la composition des remèdes et à leur visite et un apothicaire n'ajoutait rien à l'exactitude du service. »

Néanmoins, on maintient la présence d'un pharmacien vérificateur des pharmacies aux ordres d'un conseil d'administration des hôpitaux pour diriger l'ensemble des apothicaires. Il s'agit de Bayen devenu, en 1781, « pharmacien en chef des armées avec comme adjoint, son ami Parmentier. Il rend compte trimestriellement au secrétaire d'État à la Guerre, d'une part, des consommations et stocks et « analyse avec le plus grand soin les remèdes douteux » et, d'autre part, l'informe de tout essai (jusque-là « trop souvent charlatanesque ») de nouveaux médicaments dont seul le Conseil peut décider de l'usage dans l'armée après de « prudents essais ». Les formulaires sont simplifiés et les apothicaires sont tenus de s'y conformer. L'apothicaire major « doit faire lui même les préparations, les pesées, les mélanges, ne rien doser au seul coup d'œil », tout étiqueter et mettre sous clef les remèdes dont l'usage exige des précautions et ce, jamais en dehors de son apothicairerie, le médecin et le chirurgien major sont toujours tenus d'assister aux préparations magistrales.

Parmentier multiplie les missions, entre 1779 et 1788, il est successivement nommé apothicaire major des hôpitaux du Havre, de Bretagne, de l'armée de Genève puis du camp de Saint-Omer. 1788 est l'aube d'une année sombre, l'administration du Service de santé est confiée à un directoire d'administration présidé par deux généraux membres du conseil de guerre et un commissaire des guerres vérifie les comptes. Toutefois un Conseil de santé composé de douze officiers de santé d'expérience l'assiste, mais sa vocation n'est que consultative. C'est un désastre ! Les médecins et pharmaciens sont sacrifiés au profit des chirurgiens, 58 apothicaires sont réformés et nombre de médecins et pharmaciens sont mis à la retraite, remplacés par des chirurgiens. Jean-François Coste[14], médecin en chef de l'Armée, s'en indigne et déclare : « la suppression des maladies ne pouvait s'exercer en vertu d'un ordre ministériel et les médecins ni les chirurgiens n'étant parvenus à traiter leurs malades sans le secours des remèdes, la proscription des apothicaires qui les préparent était pour moi une chimère aussi vraisemblable que l'anéantissement des médecins et des chirurgiens qui en prescrivent l'application. »

Après juillet 1789, dans un climat difficile certes, le Service de santé va cependant bénéficier de l'esprit de justice et d'égalité.

Toujours adjoint de Pierre Bayen, Parmentier siège au Conseil de santé jusqu'en 1792. Les réformes se précipitent. Cette année-là, le Conseil de santé est réduit à six membres (deux médecins, deux chirurgiens et deux pharmaciens : Bayen et Parmentier) et remplace le directoire d'administration : Pierre Bayen, nommé apothicaire major des hôpitaux militaires et des camps et armées, a la responsabilité entière des questions pharmaceutiques, et des 130 pharmaciens du corps. Au mois d'octobre, un hôpital militaire est organisé auprès de l'armée des Pyrénées qui compte 100 000 hommes. Parmentier se voit confier par le ministre de la Guerre Jean Nicolas Pache, la mission de reconnaître les ressources locales à l'armée des Pyrénées et des Alpes, et selon leur qualité et leur coût, de les approvisionner en médicaments conformément à l'esprit et à la lettre du *compendium pharmaceuticum* destiné aux pharmaciens des armées. Son action a un effet immédiat. La situation des hôpitaux ambulants de l'armée d'Italie, jusque-là inextricable, s'assainit. Il rend son rapport le 10 mai 1793 au Conseil de santé. Il observe, dénonce les excès, rend compte des insuffisances, des manques, des surplus et des aberrations dans l'acquisition désorganisée des médicaments qui se fait au mépris du *compendium*, voire en ignorant l'apothicaire en chef de l'armée des Alpes et il propose des solutions. Le bilan positif de son action est salué par le Conseil de santé[15]. Il semble qu'il ne soit pas fortuit que cette mission prolongée par une seconde à Marseille ait éloigné Parmentier de Paris pendant la Terreur à l'instigation de Bayen. Parmentier, devenu suspect en raison du soutien royal dont il avait bénéficié, a ainsi pu échapper à la lame de Guillotin.

Pendant ses missions, Parmentier est cosignataire d'un nombre important de décisions et actes administratifs. C'est lui qui fait nommer son célèbre collègue Brongniard[16] pharmacien chef de l'armée d'Italie en mai 1794. Mais il lui tarde de rentrer à la capitale où il pense être plus utile, tant au Service de santé qu'à d'autres administrations, dont l'agriculture. Il en fait part au Comité de Salut Public. Ce dernier l'envoie néanmoins en fin d'année approvisionner les hôpitaux militaires de Nantes, Lorient, puis avec Jean Jérome Dizé[17], de Gênes, Livourne et Genève.

Le 3 ventôse de l'an II de la République (21 février 1794), la Convention nationale nomme à parité dans chaque armée : un chirurgien, un médecin et un pharmacien chef au sein d'une commission de santé. Celle-ci, un an plus tard redevient Conseil de santé étoffé à cinq membres par discipline. Mais, la situation économique oblige rapidement à des coupes sombres. Le Conseil de santé est supprimé en mars 1796 et remplacé par l'Inspection du Service de santé avec six membres, dont Bayen et Parmentier pour la pharmacie.

Même si dans l'enthousiasme et la pénurie, des erreurs sont commises comme le déplore Bayen, cette période détermine l'Âge d'or de la pharmacie militaire. Selon l'analyse ultérieure qu'en fait le grand chirurgien Louis Jacques Bégin (1793-1859) « leur émancipation avait dû attendre une révolution » et il ajoutait : « pour établir une parfaite égalité des sciences médecine et pharmacie qui doivent

se prêter un appui mutuel et pour faire comprendre que tous les services rendus à l'humanité, comme tous les travaux qui agrandissent le domaine de l'intelligence sont également honorables ». Le gouvernement du Directoire consacre l'égalité parfaite des trois spécialités. L'indépendance des pharmaciens est signée par l'attribution d'un uniforme à parements de velours vert qui disparaissent rapidement du fait de restrictions budgétaires et du désintérêt de Bonaparte pour les officiers sans troupes. Puis une succession de réformes déstabilisatrices touchant les effectifs et le mode de direction du Service de santé sont faites par le Consulat. Le 12 germinal, il nomme trois inspecteurs qui en prennent le commandement. Parmentier est l'un d'eux et parvient à maîtriser la qualité du corps[18]. Mais dix ans après les décisions de la Convention, un coup d'arrêt à cet épisode favorable est donc ainsi donné. La représentation pharmaceutique revient au seul Parmentier. L'arrêté du 9 frimaire an XII (1er décembre 1803) supprime la structure de commandement du Service de santé et nomme six inspecteurs seulement chargés de cours publics, de la visite des hôpitaux militaires, des salles des hôpitaux civils réservées aux troupes, et de rendre compte directement au ministre de la Guerre. En raison de sa santé précaire et de son âge, Parmentier est remplacé pour suivre les campagnes à venir par Joseph-Sabin Bruloy[19]. Le nombre de pharmaciens a été réduit au profit des chirurgiens. Il faut désormais, pour atteindre le grade de pharmacien aide-major, passer par celui de chirurgien aide major. Cette expérience aura de longues et douloureuses séquelles pour le Service de santé et principalement pour les pharmaciens, ce qui fera dire au célèbre professeur Antoine Bussy, ardent défenseur des pharmaciens avec Antoine Baudouin Poggiale, professeur du Val-de-Grâce,

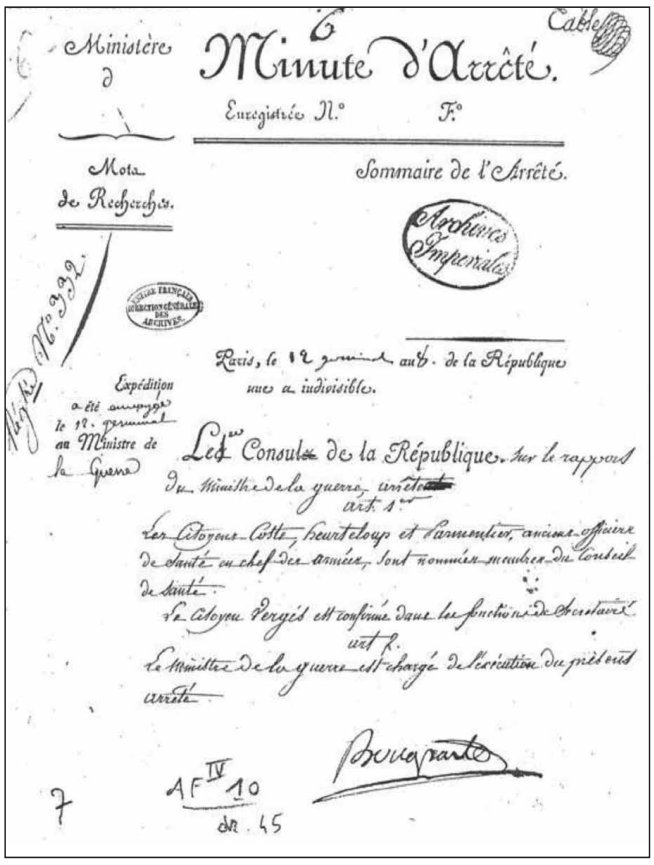
Ministère de
Minute d'Arrêté.
Enregistrée N.° F.°
Mots de Recherches.
Sommaire de l'Arrêté.
Archives Impériales
Paris, le 12 germinal an 8. de la République une et indivisible.
Expédition a été envoyée le 12. germinal au Ministre de la Guerre
Les Consuls de la République, sur le rapport du Ministre de la guerre, arrêtent
art. 1.er
Les Citoyens Coste, Heurteloup et Parmentier, anciens officiers de Santé en chef des armées, sont nommés membres du Conseil de Santé.
Le Citoyen Pergés est confirmé dans les fonctions de Chirurgien.
art. 2.
Le Ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent arrêté.
Bonaparte
AF IV 10
dr. 45

Arrêté du 12 germinal an 8 de la République nommant Coste, Heurteloup et Parmentier au conseil de Santé signé par Bonaparte.

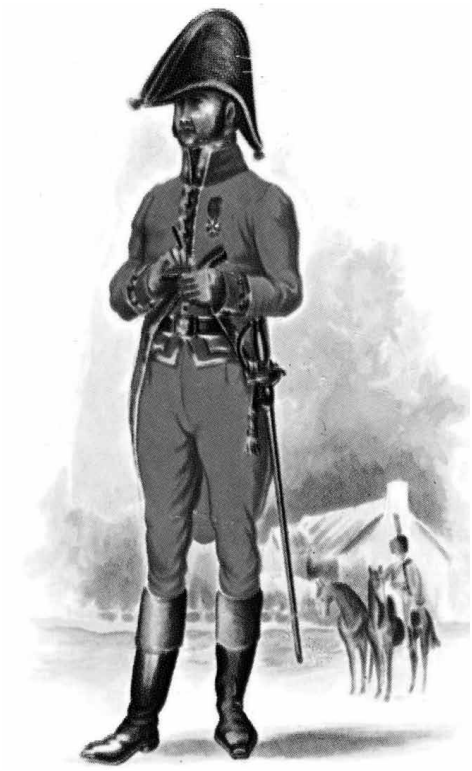

Apothicaire des armées.

à la commission qui en juin 1873 devait statuer sur la subordination des pharmaciens aux médecins militaires, qu'à cause de cette réforme « avaient alors été recrutés tous les ignorants et fruits secs qui avaient été refusés au concours de chirurgie : la ruine du corps était certaine ».

Le coup de grâce fut donné le 30 novembre 1811, quand les officiers généraux, y compris ceux du Service de santé, furent mis sous la tutelle des intendants généraux, commissaires ordonnateurs et ordinaires des guerres, dont l'incompétence notoire était un lieu commun. Parmentier, reconduit dans ses fonctions d'inspecteur général jusqu'à sa mort en 1813, est remplacé par Laubert[20], l'homme à tout faire de Napoléon. Avec et à la suite de Pierre Bayen, Parmentier fit vivre au Service de santé l'une des phases les plus glorieuses de son histoire qui imprègnera la pharmacie militaire en dépit des adversités ultérieures. Laubert proclamera que, « dirigée par Bayen et Parmentier, la pharmacie militaire acquit une grande considération : ces deux savants illustrèrent non seulement leur profession par l'éclat que jetait sur elle leur mérite personnel mais ils contribuèrent encore puissamment par les progrès qu'ils firent faire à la science, à placer la pharmacie à côté des deux autres branches de l'art de guérir ».

La qualité du ravitaillement des Armées, notamment des ambulances en matériel chirurgical et pharmaceutique, fut une préoccupation constante de l'inspecteur pharmaceutique. Après avoir contribué avec les cinq autres inspecteurs à la validation d'un formulaire simplifié en 1781, « plus conforme que les précédents à la simplicité de la médecine et de la chirurgie militaire », Parmentier s'attachera en 1788 à la rédaction du suivant intitulé : *Formules de médicaments rédigées par le conseil de santé des hôpitaux militaires par ordre du conseil de la guerre* et en 1792 à celle du *Règlement intérieur des hôpitaux ambulants et sédentaires*. Parmentier propose alors au ministre de la Guerre, la création d'un magasin général des médicaments immédiatement installé à la maison du champ de mars de l'école militaire puis au Val-de-Grâce. Les publications utiles s'enchaînent : le *Compendium Pharmaceuticum Castrensibus nosocomiis accomodatum* en 1792, comprenant un modèle innovant de cahier

de visite, puis en 1793, le *Formulaire pharmaceutique à l'usage des hôpitaux militaires de la République française* qui en l'adaptant en reprend l'essentiel. Il est réédité en 1796, puis enrichi en 1800 et 1804. Dès lors, Parmentier cosigne de nombreux avis et instructions en vue d'améliorer l'art de guérir dans l'Armée comme en 1794, celle sur les « moyens d'entretenir la salubrité et de purifier l'air des salles dans les hôpitaux militaires de la République » ou, en 1796, l'avis sur « les moyens de conserver ou rétablir la santé des troupes de l'armée d'Italie » ou, lors de l'ouverture de l'École clinique du Val-de-Grâce, « les vues générales sur les cours d'instruction dans les Hôpitaux militaires ».

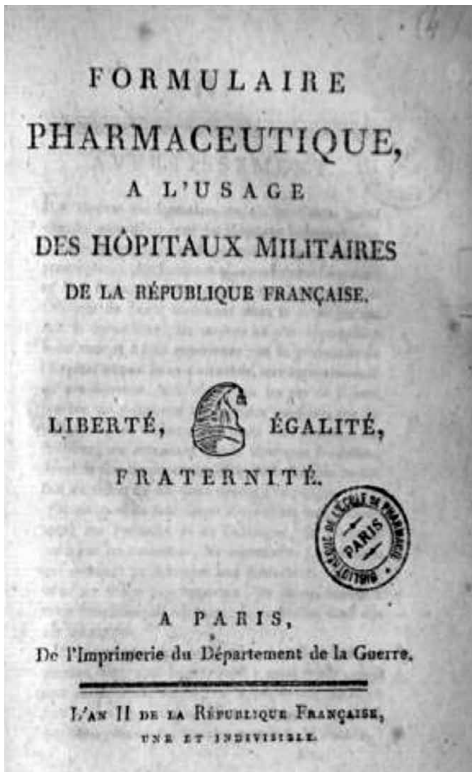
FORMULAIRE
PHARMACEUTIQUE,
A L'USAGE
DES HÔPITAUX MILITAIRES
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.
LIBERTÉ, ÉGALITÉ,
FRATERNITÉ.
A PARIS,
De l'Imprimerie du Département de la Guerre.
L'AN II DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,
UNE ET INDIVISIBLE.

Illustration de l'exposition virtuelle sur Parmentier de la BIU, obligeamment autorisée par La BIU Santé Paris.

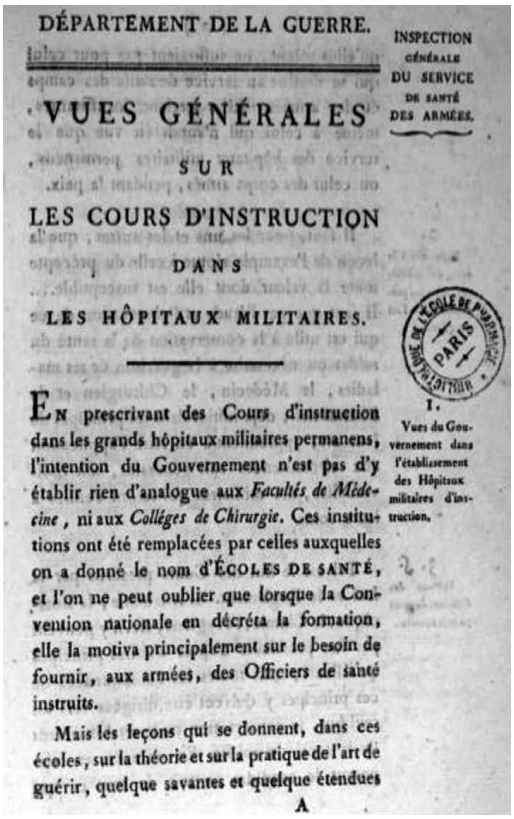
DÉPARTEMENT DE LA GUERRE.
INSPECTION GÉNÉRALE DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES.
VUES GÉNÉRALES
SUR
LES COURS D'INSTRUCTION
DANS
LES HÔPITAUX MILITAIRES.
En prescrivant des Cours d'instruction dans les grands hôpitaux militaires permanens, l'intention du Gouvernement n'est pas d'y établir rien d'analogue aux *Facultés de Médecine*, ni aux *Colléges de Chirurgie*. Ces institutions ont été remplacées par celles auxquelles on a donné le nom d'ÉCOLES DE SANTÉ, et l'on ne peut oublier que lorsque la Convention nationale en décréta la formation, elle la motiva principalement sur le besoin de fournir, aux armées, des Officiers de santé instruits.
Mais les leçons qui se donnent, dans ces écoles, sur la théorie et sur la pratique de l'art de guérir, quelque savantes et quelque étendues
1. Vues du Gouvernement dans l'établissement des Hôpitaux militaires d'instruction.
A

Illustration de l'exposition virtuelle sur Parmentier de la BIU, obligeamment autorisée par La BIU Santé Paris.

Il innove chaque fois qu'il juge cela bénéfique à la science et au service, sans jamais se départir du sens pratique et du souci d'économie pour l'État. C'est ainsi qu'il favorise l'usage du système décimal des poids et mesures, en l'imposant au service avec l'aide d'une table pratique de correspondance publiée dans son formulaire pharmaceutique des hôpitaux militaires, édité en 1804. Un an plus tard, il définit la composition des médicaments et du contenant constituant la caisse du fourgon ambulance. Notons que son action en santé publique est parallèle : son code pharmaceutique à

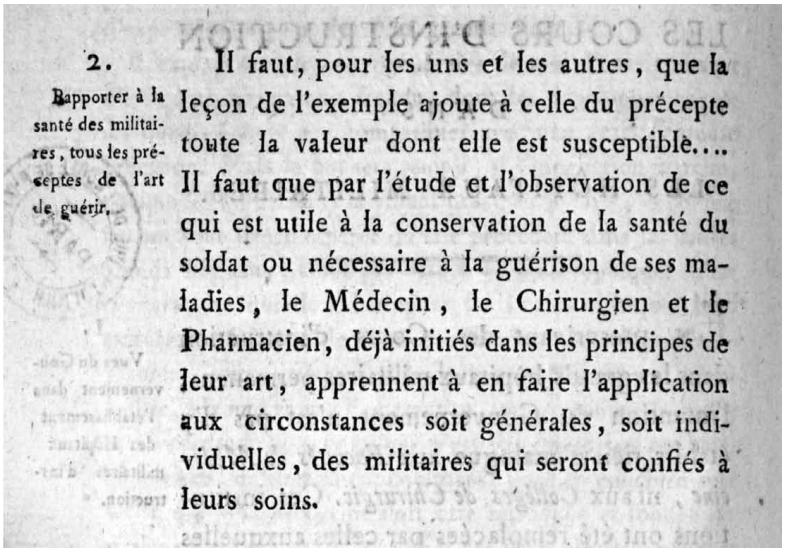

2. Rapporter à la santé des militaires, tous les préceptes de l'art de guérir.

Il faut, pour les uns et les autres, que la leçon de l'exemple ajoute à celle du précepte toute la valeur dont elle est susceptible.... Il faut que par l'étude et l'observation de ce qui est utile à la conservation de la santé du soldat ou nécessaire à la guérison de ses maladies, le Médecin, le Chirurgien et le Pharmacien, déjà initiés dans les principes de leur art, apprennent à en faire l'application aux circonstances soit générales, soit individuelles, des militaires qui seront confiés à leurs soins.

Illustration de l'exposition virtuelle sur Parmentier de la BIU, obligeamment autorisée par La BIU Santé Paris.

l'usage des hospices civils est publié en 1807 et réédité en 1811. En préambule, il préconise la simplicité des formulations avec un jugement d'une actualité surprenante : « que les polypharmaques se pénètrent bien de cette vérité que les formules compliquées sont les enfants de l'ignorance, qu'on n'obtient le succès en médecine qu'en raison inverse de la multiplicité des remèdes qu'on prescrit, que les médicaments les plus efficaces ne sont absolument rien sans la méthode de les appliquer et que le génie dans beaucoup de circonstances doit suppléer en tout. »

Il milite opportunément en faveur de la vaccination jennérienne qu'il rend obligatoire dans l'armée, ce qui aura valeur d'exemple à suivre. Même s'il eut de nombreux devanciers comme Marggraf, Parmentier est en France un des pionniers les plus productifs de la chimie alimentaire moderne au point que cette discipline restera, jusqu'à la fin du XX^{e} siècle, un des enseignements privilégié de la pharmacie militaire. Son but premier était l'amélioration de l'alimentation du citoyen, notamment en temps de disette et en particulier de la nourriture du soldat. Rappelons qu'il avait initié ses travaux en 1771 par l'obtention d'un prix de l'Académie des sciences, des belles lettres et des arts de Besançon qui, après les disettes de 1769 et 1770, avait organisé un concours ayant pour thème : « Quels sont les végétaux nourrissants qui, dans les temps de disettes, peuvent remplacer les aliments ordinaires ». C'est ainsi que Parmentier fit la promotion de la pomme de terre, mais se préoccupa également du blé, du choix d'une terre propice à la culture de ses grains, à l'art de faire le pain ou à la meilleure manière de conserver le grain en le préservant des herbes parasites et des insectes et surtout avec Cadet de Vaux, rédigea son cours complet sur la boulangerie *le Parfait boulanger* et créa l'École gratuite de boulangerie en 1780. Il s'intéressera ensuite aux substituts potentiels du pain, avec principalement le pain de pomme de terre. Le pain du soldat fort délaissé jusqu'alors va enfin devenir comestible. Il mili-

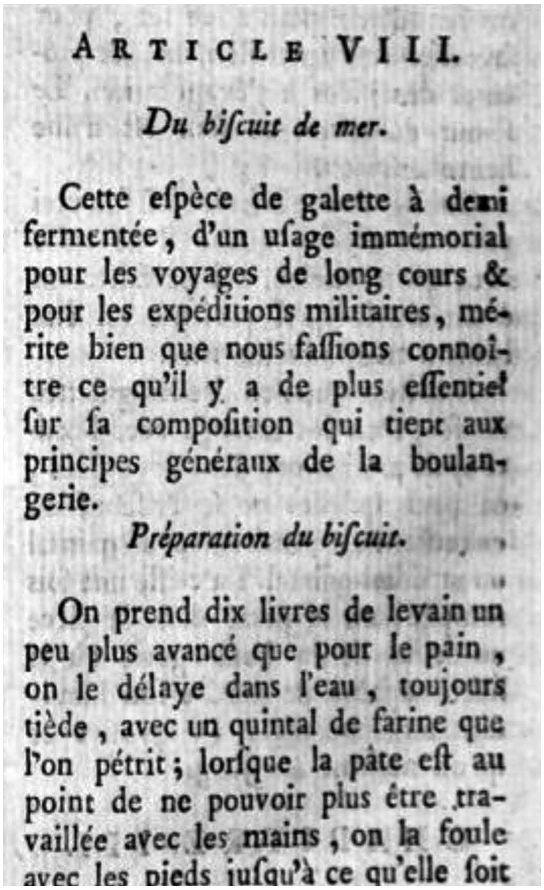

ARTICLE VIII.

Du biſcuit de mer.

Cette eſpèce de galette à demi fermentée, d'un uſage immémorial pour les voyages de long cours & pour les expéditions militaires, mérite bien que nous faſſions connoître ce qu'il y a de plus eſſentiel ſur ſa compoſition qui tient aux principes généraux de la boulangerie.

Préparation du biſcuit.

On prend dix livres de levain un peu plus avancé que pour le pain, on le délaye dans l'eau, toujours tiède, avec un quintal de farine que l'on pétrit; lorſque la pâte eſt au point de ne pouvoir plus être travaillée avec les mains, on la foule avec les pieds juſqu'à ce qu'elle ſoit

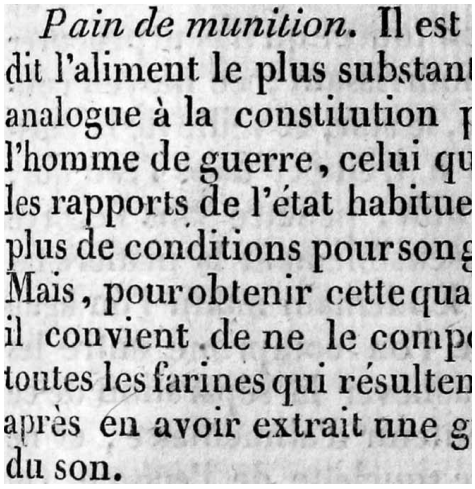

Pain de munition. Il est
dit l'aliment le plus substan
analogue à la constitution
l'homme de guerre, celui qu
les rapports de l'état habitue
plus de conditions pour son g
Mais, pour obtenir cette qua
il convient de ne le compo
toutes les farines qui résulten
après en avoir extrait une g
du son.

Illustrations de l'exposition virtuelle sur Parmentier de la BIU, obligeamment autorisée par La BIU Santé Paris.

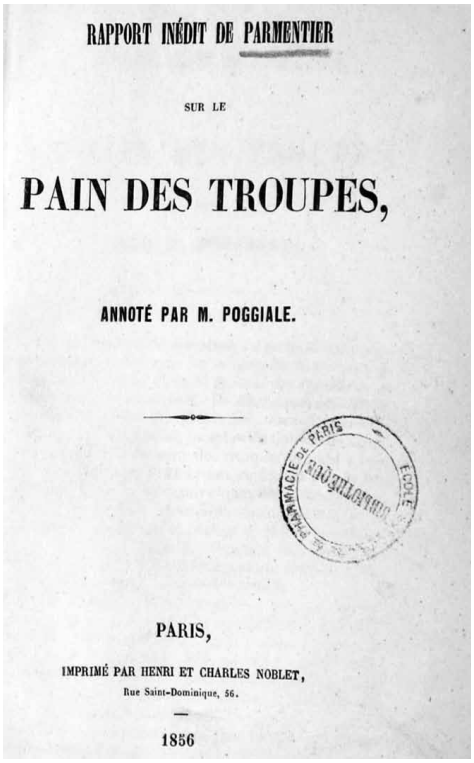

RAPPORT INÉDIT DE PARMENTIER

SUR LE

PAIN DES TROUPES,

ANNOTÉ PAR M. POGGIALE.

PARIS,

IMPRIMÉ PAR HENRI ET CHARLES NOBLET,
Rue Saint-Dominique, 56.

1856

tera pour un biscuit de mer, sorte de galette de longue conservation adaptée à la Marine de Guerre. Celle-ci négligea cet aliment contrairement à la Marine marchande qui en usa fort longtemps. Ainsi, il justifiait ces travaux en proclamant : « Il n'y a que le pain du soldat qui soit resté tel qu'il était à l'origine de la nature. Ils voient les pauvres dans les hôpitaux où l'humanité les nourrit, les prisonniers dans les maisons de détention, le coupable dans son cachot, les condamnés dans les fers, manger un pain infiniment meilleur que celui qu'on leur distribue. Il est temps que, sous un régime qui a l'égalité et la fraternité pour bases, ceux qui ont été les premiers soutiens soient plus sainement et plus confortablement nourris… »

Ces quelques éléments ne sont que la partie émergée de l'iceberg de ses travaux, je ne citerai que quelques exemples : ses recherches sur le maïs, ou la châtaigne, sur les eaux de vie et les vinaigres, sur les vins médicinaux ou encore sur les « mets de sensualité », manière dont il nomme les champignons, et plus tard sur les moyens de suppléer au sucre de canne dont le blocus continental interdit l'importation à partir de 1808. Moins clairvoyant qu'à l'accoutumée et tandis que l'extraction du sucre de betterave se concrétisait, il s'affairera avec obstination, jusqu'à sa mort, à exploiter le sirop et les conserves de raisin. L'éclectisme de ses recherches dépasse largement le périmètre de la chimie alimentaire : ainsi il publie, avec son ami Nicolas Déyeux, une étude approfondie des laits de femme, de jument, d'ânesse, de brebis, de chèvre et de vache, puis un mémoire sur l'analyse du sang en vue de déterminer, d'après les découvertes modernes chimiques et par des expériences exactes, quelle est la nature des altérations que le sang éprouve dans les maladies inflammatoires, fébriles, putrides et dans le scorbut auquel officiers et soldats ont payé un si cher tribu. Ses travaux en 1800 sur les vertus de l'oxygène comme médicament sont d'avant-garde. Il publie la même année, un rapport sur les fosses d'aisance et les moyens de prévenir les inconvénients de leur vidange. En 1787, il étudie les eaux de la Seine et, avec Chaptal, Cadet de Vaux et quelques autres, il achève le cours complet d'agriculture qu'avait entrepris l'abbé Rozier. Vingt-cinq ans avant Appert, il s'ingénie à trouver des solutions de conservation des aliments, il étudie les bénéfices de la salaison, de la marinade, et de la viande boucanée, mais également de la déshydratation des aliments et de leur congélation (1788), procédés combien novateurs à l'époque avec l'émission d'idées simples qu'il convient de diffuser encore aujourd'hui comme : « la viande peut être conservée par le froid, si possible sous la température du gel… la viande restant à l'état de fraicheur qu'elle avait à l'instant où le froid l'a surprise… mais un dégel progressif est nécessaire pour qu'elle garde sa saveur ». Il applaudit donc à la découverte d'Appert dont il promeut l'invention de la conserve, comme en témoigne son rapport à la Société d'encouragement de l'industrie en 1810. Citons également ses essais de 1774 sur l'ergot de seigle, qu'il s'administre pour en décrire les effets, ses travaux sur la colle des os avec Bertrand Pelletier en 1792, sur la noix de galle et l'acide gallique en 1793 et sur le danger de conserver les aliments acides dans des vaisseaux en terre cuite vernissée, car cela libère du plomb toxique, et la même année, sur les moyens de produire du salpêtre. En 1794, il s'intéresse aux plantes productrices de soude et de potasse et, plus tard, en 1798, à la récolte et la conservation des mouches cantharides utilisées comme vésicatoire…

Membre de l'Institut depuis 1795, auteur de plus de 189 publications, et depuis longtemps savant écouté et respecté, Parmentier participe à toutes les entreprises humanitaires de l'époque et il siège dans toutes les commissions traitant d'agriculture, d'hygiène, de salubrité et de lutte contre les épidémies.

Sans doute en raison de sa grande bonté et de sa modestie, la légende, que ses travaux féconds sur la pomme de terre ont engendré à son propos, aura occulté l'immense œuvre accomplie dont j'ai volontairement évoqué principalement le versant militaire. Il a su s'imposer avec la même conviction et le même succès tant en milieu civil que militaire, lors de l'Ancien Régime, aux savants de l'époque des Lumières, aux révolutionnaires, puis pendant le Directoire, le Consulat et l'Empire. Sa discrétion, son sens de l'honneur et son rejet de l'inutile l'ont écarté des « hochets de la gloire », mais la puissance de son action a tracé pour longtemps nombre de domaines variés de la science. Il est à juste titre considéré par tous les historiographes comme un « bienfaiteur de l'humanité », car toutes ses actions ont été sous-tendues par le bénéfice, tant au plan sanitaire qu'économique, que ses concitoyens pouvaient en retirer.

Notes

1. Cet hôpital fut construit à Paris en 1360 par les frères hospitaliers de Saint-Jacques d'Altopascio.

2. L'Ordonnance du 7 juillet 1597 prise au camp d'Amiens et portant création de la « Maison des blessez » de Long-Prez stipule que « De par le Roy : Sa Majesté considérant combien par la continuation de ce siège il pourra avoir de gens de guerre et soldats blessez lesquels a faulte d'avoir moien de se faire panser et médicamenter mourroient misérablement sans aucun secours et osteroient le courage à plusieurs d'exposer librement leurs personnes pour son service, désirant y donner ordre, elle a résolu de faire establir une maison pour relever et faire panser et médicamenter les blessez » et il est décidé que « Plus, il faut avoir des médicamens selon le rôle qui sera donné par Monsieur le Premier médecin du Roy Jehan Ribu sieur de la Rivière, qui seront portés audit hospital et par lui distribuéz selon les occurrences…

3. « Plus, un apothiquaire Guillaume de Poix aux mesmes gaiges des chirurgiens qui sera tenu de donner forme aux médicamens nécessaires et ne bougera pas dudit lieu. »

4. 15 mars 1606, Henri IV décide du siège de la place de Sedan contre Henri de la Tour d'Auvergne vicomte de Turenne duc de Bouillon « pour nous délivrer tous ensemble de la mauvaise et ingrate volonté du duc de Bouillon ».

5. À noter que l'Édit royal ne comporte pas le terme d'apothicaire dans son libellé.

6. Pierre Bayen (1725-1798) fut pharmacien chef des armées du Roi, membre du Conseil de Santé en 1792 et 1793 puis de la commission de Santé de l'An II et de l'An III. Il fut nommé Inspecteur général des armées de la République le 5 germinal An IV (25 mars 1996), membre du Collège de pharmacie et de l'Académie des sciences en 1795. Il avait pressenti l'existence de l'oxygène avant Lavoisier et laisse une œuvre scientifique remarquable.

7. La France est alliée à l'Autriche, la Suède, la Pologne, la Russie, au Saint Empire germanique, la Saxe, l'Espagne ; La Prusse est alliée à la Grande Bretagne, aux électorats de Hanovre, de Heisse-Cassel et de Brunswick-Lunebourg, ainsi qu'au Portugal. Le conflit fera 990 000 à 1 300 000 morts dont 500 à 800 000 civils, 168 000 morts et blessés français et s'achèvera par le traité de paix de Paris signé le 10 février 1763.

7. Louis Claude Cadet de Gassicourt (1731-1799) fut membre de l'Académie des sciences, pharmacien en chef des armées en Allemagne et au Portugal, inspecteur des pharmacies en 1761, mais également homme politique et poète, commissaire du roi près la manufacture de porcelaine de Sèvres. Ses travaux scientifiques portent sur le verre et la porcelaine et en galénique, les

gommes, pâtes, pastilles, la liqueur fumante « dite de Cadet », base de la synthèse des dérivés du cacodyle.

8. Claude Humbert Piarron de Chamousset (1717-1773), intendant général des hôpitaux sédentaires de l'Armée du roi. Fondateur de la petite poste de Paris (la journée du timbre 1961 lui fut consacrée), précurseur du Mont de Piété et du Système de Sécurité sociale.

9. Les frères Rouelle : Guillaume (1703-1770) et Hilaire (1703-1770) dit le Jeune. En 1742, Guillaume est nommé démonstrateur de chimie au Jardin du Roy et deux ans plus tard membre de l'Académie des sciences. Ses cours de chimie sont l'une des attractions de la capitale. Parmentier y assiste comme Lavoisier, Darcet, Diderot, Cadet de Vaux… On y vient de toute l'Europe. Hilaire Rouelle aide Guillaume pendant ses leçons de chimie, puis lui succède en 1770 comme démonstrateur au Jardin du Roy.

10. Abbé Jean Antoine Nollet (1700-1770) : physicien, titulaire de la chaire de physique expérimentale du collège de Navarre, de physique des Écoles d'artillerie et du Génie, maître de physique des Enfants de France. Il est renommé pour ses expériences et essais sur l'électricité des corps.

11. Bernard de Jussieu (1699-1777) : médecin et botaniste, professeur de botanique au Jardin du Roi depuis 1722.

12. Comte Claude Louis de Saint-Germain (1707-1778) : officier général et feld-maréchal du Danemark, ministre de la Guerre d'octobre 1775 à Septembre 1777, démissionnaire en raison de l'opposition que rencontrent ses réformes.

13. Prince de Saint-Mauris de Montbarrey (1732-1819) : ministre de la Guerre incompétent, successeur de Saint-Germain.

14. Jean-François Coste (1741-1819) : médecin en chef de l'Armée. Nommé par le Directoire en 1796 médecin chef des Invalides puis en 1803, médecin en chef de l'armée des côtes, puis de la grande Armée et participa aux campagnes d'Austerlitz, d'Iena et d'Eylau. Il participe avec Parmentier à l'inspection du couvent du Val-de-Grâce en vue de sa transformation en hôpital décidée le 31 juillet 1793.

15. Le Conseil de santé écrit à Parmentier le 10 mai 1793, suite au Rapport de mission d'approvisionnement de l'Armée de Pyrénées et des Alpes confiée à A.A. Parmentier par le ministre de la Guerre Pache : 12 octobre 1792-2 mai 1793. « …Nous vous devons des actions de grâce au nom de la Patrie, d'avoir réussi à débrouiller le chaos et à débarrasser les magasins des hôpitaux de l'Armée de tout ce qui était inutile. »

16. Antoine Louis Brongniart (1742-1804) : pharmacien chef et professeur au Val-de-Grâce, 1796 ; professeur de chimie appliquée au Muséum d'histoire naturelle ; professeur de pharmacie à l'École supérieure de pharmacie de Paris ; membre du Conseil de santé, 1796 et inspecteur général de pharmacie 1801.

17. Jean Jérôme Dizé (1764-1852) : professeur à l'École de pharmacie ; affineur national des monnaies ; membre de l'Académie nationale de médecine ; organisateur et premier directeur du dépôt de médicaments (ancêtre de la Pharmacie centrale des Armées). Inventeur du procédé de synthèse de la soude (en collaboration avec le chirurgien Leblanc).

18. Le 4^{e} jour complémentaire de l'an VIII (21 septembre 1800) : Bonaparte, premier consul de la République, prenant une entière confiance dans la capacité et bonne conduite du citoyen Antoine-Augustin Parmentier, l'a nommé à l'emploi de premier pharmacien des armées, membre du Conseil de santé, pour en remplir les fonctions sous les ordres immédiats du ministre de la Guerre.

19. Sabin Joseph Bruloy (1752-1831) : pharmacien major de l'hôpital d'instruction de Lille, 1788. Pharmacien en chef à l'Armée de Moselle le 27 frimaire an IV puis à l'hôpital du Val-de-Grâce le 7 brumaire an IV, puis au retour d'Italie (an IX) et à l'Armée du Rhin le 24 ventôse an VI.

Professeur à l'hôpital de Lille le 3 floréal an IV. Inspecteur général du service en remplacement de Bayen le 27 pluviôse an VI. Pharmacien en chef de la Grande Armée en remplacement de Parmentier en 1805. Pharmacien en chef de la Garde de Napoléon le 11 février 1813.

20. Charles-Jean Laubert 1762-1834 : pharmacien-chef de la Grande Armée, 1812. Le comte Daru, intendant général d'Armée, lors de l'occupation de Moscou, dans l'embarras face à des masses d'or et d'argent mais sans monnaie pour payer les troupes, s'entend dire par Napoléon : « n'avons nous pas Laubert ? Je le charge de tout. » Laubert organisa avec succès la frappe de la monnaie au gré de l'Empereur.

Bibliographie

Balland Antoine, *La Chimie alimentaire dans l'œuvre de Parmentier*, Paris, Librairie J.-B. Baillère et Fils, 1902.

Blaessinger Edmond, *Les Grandes Figures du Service de santé militaire*. 2e série : *Quelques grandes figures de la pharmacie militaire*, Paris, Librairie J.-B. Baillère et Fils, 1948.

Bertrand Michel, *Antoine-Augustin Parmentier : un pharmacien illustre (1737-1813)*. Thèse pour le diplôme d'État de docteur en pharmacie soutenue le 21 décembre 1987. Faculté des sciences pharmaceutiques, Université Paul Sabatier, Toulouse.

Delaunay Paul, « Les apothicaires des hôpitaux des camps et armées ». In *Archives de médecine et de pharmacie militaires*, t. XCIV, n° 3, mars 1931, signalé par Bouvet Maurice, *Revue d'histoire de la pharmacie*, 1931, vol. 19, n° 75, p. 199-202.

Guillermand Jean *et al*, *Histoire de la médecine aux armées*, Paris, Charles Lavauzelle, 1982.

Klein Ursula, « Apothecary's shops, laboratories and chemical manufacture in eighteenth-century Germany », in L. Roberts, S. Schaffer, & P. Dear (Eds.), 2007. *The mindful hand: inquiry and invention from the late Renaissance to early industrialisation* (p. 246-276). Amsterdam [u.a.]: Edita [u.a.].

Le Minor Jean-Marie, « Augustin Belloste (1654-1730). Aspects de la chirurgie militaire hospitalière pendant la guerre de Piémont-Savoie (1686-96) », *Histoire des sciences médicales* 2001 ; 35 ; 3 : 317-327.

Muratori-Philip Anne, *Parmentier*, Paris, Plon, 1994.

Nauroy Jacques, « Aperçu d'histoire de la pharmacie militaire française ». In *Revue d'histoire de la pharmacie*, 62e année, n° 220, 1974, p. 35-39.

Ricordel Ivan, « Troisième centenaire du Service de santé des Armées. Des apothicaires du roy au soutien pharmaceutique d'aujourd'hui », Conférence prononcée le mercredi 16 janvier 2008 au Val-de-Grâce.

Ricordel Ivan, « Antoine Augustin Parmentier ». In *Cinq siècles de pharmacie hospitalière 1495-1995*, Paris, Hervas, 1995, p. 329-337.

Résumé

Antoine Augustin Parmentier (1737-1813) : pharmacien militaire, humaniste et savant – De l'officine Frison de son quartier, place Sainte Croix à Montdidier, où il apprend le métier de pharmacien d'officine dès l'âge de 15 ans, à l'inspection générale du service de santé de l'Armée de terre, charge qu'il occupe du 1er germinal An IV jusqu'à sa mort, Antoine Augustin Parmentier que la postérité et la légende réduisent souvent à la promotion de la plus commune des solanacées, s'est illustré tant comme humaniste que comme savant érudit. Son œuvre, plus de 189 publications, et ses idées innovantes, firent progresser la connaissance scientifique notamment en chimie alimentaire

et hygiène nutritionnelle mais aussi dans divers autres domaines : analyse du sang, préparation de médicaments… Plus connu en tant que « Combattant de la seule guerre qui ait une justification biologique et morale : la guerre contre la faim » comme le rappelle José de Castro président de la FAO en 1954, on connaît moins la longévité exceptionnelle, 56 ans, et la richesse de sa carrière de pharmacien militaire au cours de laquelle, il participe à 17 campagnes et est fait cinq fois prisonnier. Apothicaire sous-aide de l'armée de Hanovre en 1757, il devient apothicaire gagnant maitrise en 1766 et transitoirement Apothicaire Major à l'Hôtel des Invalides, puis Censeur royal, pharmacien en chef de l'Armée de Genève, puis Membre du Conseil de Santé auprès du ministre de la guerre en 1788 puis à nouveau de 1792 à 1813. En 1796 il est chargé avec cinq autres inspecteurs de la réorganisation du service de santé. Organisateur hors pair, il simplifie et rationnalise en profondeur en particulier dans le domaine pharmaceutique ; en témoigne son formulaire pharmaceutique à l'usage des hôpitaux militaires de la République française en 1793. Son empreinte fut longtemps présente dans le service de santé des armées. Membre du conseil général des hospices civils de Paris, il est chargé d'organisation à la pharmacie centrale des hôpitaux, ce qui le conduit à publier en 1811 le code pharmaceutique à l'usage des hospices civils, des secours à domicile et des infirmeries des maisons d'arrêt. Bienfaiteur de l'humanité, mais aussi savant reconnu, l'Académie des Sciences en fait un de ses membres dès 1795. Parmentier fut en 1803, le premier président de la société de Pharmacie de Paris qui devient l'Académie nationale en octobre 1979. Il disparaît le 17 décembre 1813 en laissant une œuvre considérable.

Summary

From « Frison» pharmacy of his district, Sainte Croix square in Montdidier, where he learned the trade of a pharmacist when he was 15 years old, to the General Inspectorate of the health service of Army responsability he helds from the 1st Germinal, Year IV until his death, Antoine Augustin Parmentier was both an humanist and an erudite scholar even if often, posterity and legend reduce his image only to that of "the inventor" of the most common Solanaceae. His work, more than 189 publications, and his innovative ideas, made advancing scientific knowledge including food chemistry and nutritional health but also in various other areas: blood analysis, preparation of drugs ...

Better known as «Fighter of the only war that has a biological and moral justification: the war against hunger» as José Castro President of the FAO in 1954 recalls, less is known about the exceptional longevity, 56 years, and riches of his military pharmacist career during which he participated in 17 campaigns and he was captured 5 times. Apothecary « sub-help » of the army of Hanover in 1757, he became apothecary « gagnant maitrise » in 1766 and transiently apothecary Major at the « Hotel des Invalides », then Royal Censor, chief pharmacist of Geneva Army, and Board Member Health to the Minister of War in 1788 and then again from 1792 to 1813. In 1796, he was charged with five other inspectors of the reorganization of the health service.

Outstanding organizer, he simplifies and deeply streamlines, especially in the pharmaceutical field, evidenced by its pharmaceutical form for the use of military hospitals of the French Republic in 1793. He left his mark for a long time in the military health Service. Member of the general council of civilians hospices of Paris, he is responsible for organizing the central hospital pharmacy, which led him to publish in 1811 the pharmaceutical code for the use of civilian hospitals, relief at home and infirmaries of prison. Benefactor of mankind, but also recognized scholar, the Academy of Sciences made him one of its members in 1795. Parmentier was in 1803, the first president of the Society of Pharmacy of Paris who became the National Academy in October 1979. He died on December 17, 1813 leaving a considerable body of work.

Mots-clés

Pharmacie militaire, Service de santé, Parmentier, Bayen.